

de l'évaluation : une nouveauté intéressante

Jean-Philippe DECROUX

Quelles pistes de travail ?

Des orientations ont été envisagées lors de la réunion d'installation :

- forces et faiblesses de notre système d'évaluation (de la maternelle à l'université)
- l'évaluation des établissements
- la taille des classes
- les examens, en particulier le bac et le DNB
- les comparaisons internationales, les comparaisons dans le temps (par rapport à l'acquisition d'un socle de compétences fondamentales)
- l'évaluation des pratiques éducatives
- la prise en compte des évaluations par les acteurs.

On le voit, c'est un programme ambitieux qui en arrière plan pose des problématiques fondamentales.

Et le SNPDEN ?

Le SNPDEN – quant à lui - ne peut que se retrouver sur ces missions, ces fonctionnements et ces orientations.

Il reste désormais à démontrer dans la réalité que ce "Haut conseil" sera à la hauteur des ambitions affichées, qu'il saura éviter l'approche ultra technicienne en même temps que l'approche étroitement syndicale, et qu'il parviendra à lier l'étude scientifique et l'analyse pertinente avec la réalité de l'élève dans son établissement, dans sa classe.

Rencontre avec la mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS)

Jean Claude GUIMARD

Le mardi 21 novembre 2000, la MILS a souhaité rencontrer les divers acteurs du système éducatif : les personnels de direction, les enseignants, les organisations de parents d'élèves...

La réunion était présidée par le secrétaire général de la MILS, M. Barthélémy, représentant Alain Vivien, président. Participait à cette rencontre Jacques Henry Stahl, directeur de la DAJ du ministère de l'éducation nationale.

M. Barthélémy a présenté les membres du groupe opérationnel qui avaient déjà travaillé sur un avant-projet d'opuscule destiné, dans un premier temps, aux personnels d'encadrement de l'éducation nationale. Le groupe a ensuite pensé que ces informations pourraient utilement être fournies aux enseignants.

Cet avant-projet comporte 4 grands chapitres :

- le phénomène sectaire
- l'éducation nationale et les sectes
- l'obligation scolaire
- une action gouvernementale cohérente et diverses annexes

Après un tour d'horizon, nécessairement succinct puisque nous découvrons le projet en séance, il est apparu que cette action en direction des personnels d'encadrement et des enseignants répond à un besoin réel dans les établissements. Les divers intervenants ont souhaité participer à la réflexion en fournissant, après consultation de leurs mandants, des contributions au groupe opérationnel. L'avis des organisations représentées sera sollicité avant parution du texte définitif.

En ce qui concerne le SNPDEN j'ai pu annoncer que notre groupe de réflexion sur la laïcité, dans sa prochaine séance, se pencherait sur les risques sectaires et que le fruit de nos travaux serait communiqué au MILS.



régional) ; ce sont des membres désignés par les principales organisations de salariés et d'employeurs ; ce sont 12 personnalités qualifiées françaises et étrangères siégeant pour leurs travaux sur le sujet ; ce sont enfin des représentants des acteurs, partenaires et usagers de l'école : parents, enseignants, élèves... etc. C'est à titre "d'acteur" qu'un représentant du SNPDEN siège à ce Haut conseil.

Quel fonctionnement ?

À la base du fonctionnement, on trouve la notion d'indépendance : c'est à dire que cette instance s'auto saisit elle-même, produit un rapport annuel public et bénéficie de moyens matériels et financiers nécessaires à ses investigations.

Entre ses réunions plénières, elle se constitue en groupes de travail sur divers thèmes retenus autour d'un rapporteur extérieur chargé d'étude.

